

NATURELLEMENT

VAL DE REUIL



13/12/2025

Note de synthèse des informations financières essentielles

Ville de Val-de-Reuil

Table des matières

1 Les prévisions budgétaires 2026 – la section de fonctionnement	4
1.1 Les dépenses de fonctionnement.....	4
1.2 Les recettes de fonctionnement.....	6
1.3 La capacité d'autofinancement	7
2 Les prévisions budgétaires 2026 – la section d'investissement	8
2.1 Les recettes d'investissement.....	8
2.2 Les dépenses d'investissement.....	8
3 La gestion de la dette	10
3.1 Le ratio de désendettement	10
3.2 L'encours de dette.....	10
3.3 La structure de l'encours de dette.....	10
3.4 La dette garantie.....	11
4 Annexes	12
4.1 Etat prévisionnel du personnel au 01/01/2026.....	12
4.2 Les autorisations de programme avec crédits de paiement.....	13

INTRODUCTION

L'élaboration du budget primitif 2026 est à nouveau marquée par un contexte d'incertitude liée au contexte politique national.

L'adoption de loi de finances pour 2026 avant le 31 décembre 2025 reste incertaine, tout comme son éventuel contenu. L'hypothèse de l'adoption d'une loi spéciale demeure et laisse les collectivités dans l'attente des conséquences budgétaires d'une loi de finances pour 2026.

Le budget primitif 2026 présente très peu d'écarts avec les orientations budgétaires retenues lors du Conseil municipal du 22 novembre 2025. Des ajustements seront donc nécessaires en cours d'année, une fois la loi de finances 2026 adoptée et les résultats de l'exercice 2025 connus.

Les objectifs budgétaires de la Ville restent les suivants :

- mobiliser les crédits nécessaires à la réalisation du PNRU2 et permettre la poursuite des projets d'investissement engagés
- ne pas augmenter les impôts pour la 25ème année consécutive
- réduire la dette

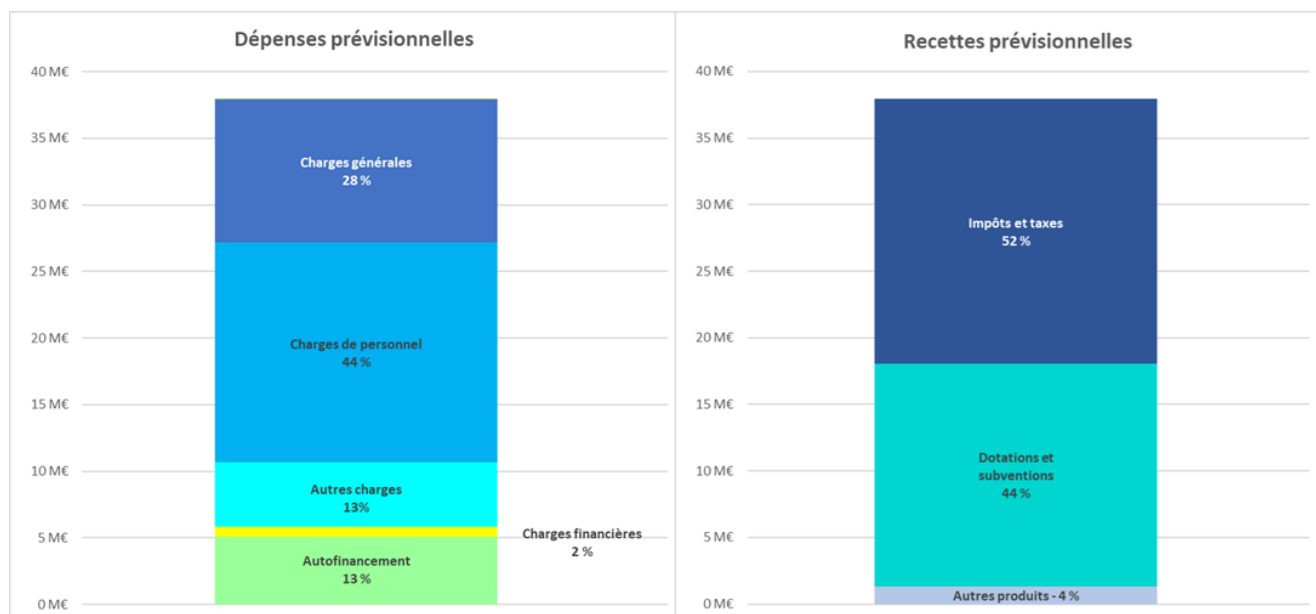
Le budget primitif 2026, établi par nature, s'élève à :

- 38 036 000 € pour la section de fonctionnement
- 13 274 000 € pour la section d'investissement

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

1 Les prévisions budgétaires 2026 – la section de fonctionnement

La balance de la section de fonctionnement s'établit à **38 036 000€**.



1.1 Les dépenses de fonctionnement

En 2026, les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues pour **32 862 000 €**, et diminueraient de 1% par rapports aux prévisions 2025 :

Chapitre	BP + BS+ DMs 2025	BP 2026
011 - Charges à caractère général	11 947 000 €	10 713 000 €
012 - Charges de personnel	15 741 000 €	16 545 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 538 000 €	4 798 000 €
66 - Charges financières	963 000 €	786 000 €
67 - Charges exceptionnelles	20 000 €	20 000 €
Dépenses réelles de fonctionnement	33 209 000 €	32 862 000 €

- **Les charges à caractère général**

Les charges à caractère général représentent 28% des dépenses de fonctionnement.

Il s'agit du poste de dépense qui avait été le plus impacté par l'inflation et l'augmentation du coût de l'énergie enregistrée ces dernières années.

Les charges à caractère général diminueraient de 10% par rapport à 2025 en raison des hypothèses plus favorables, en 2026, sur les prévisions des prix de l'énergie et l'inflation. S'ajoute à ces éléments contextuels, la

fin en février 2026 du PPP (Partenariat Public Privé) éclairage public dont le volet maintenance impactait ce chapitre (-490 k€). la renégociation du contrat d'assurance statutaire (absence du personnel) permettra une économie de 220 k€.

Les efforts d'optimisation sur l'ensemble des actions de la Ville se poursuit, et dans un contexte d'incertitude quant aux financements de l'Etat, les crédits de certaines politiques sont gelés, notamment ceux de la politique de la Ville, de la Cité éducative et du dispositif « colo apprenantes ».

- ***Les charges de personnel***

Les charges de personnel représentent 44% des dépenses de fonctionnement. Elles progresseraient de 5% pour tenir compte :

- De l'impact des évolutions réglementaires dont la hausse des cotisations employeurs de la CNRACL de 3 points pour la 2^{ème} année (+149 k€) et du taux de cotisation pour les accidents du travail (+30k€)
- De l'effet du report en 2026 de certains recrutements prévus en 2025 et des départs en retraite (+ 224 k€)
- De l'optimisation du recours aux heures supplémentaires (- 30k€)
- De la fin des emplois aidés par l'Etat (+55k€)
- De l'organisation des élections municipales en 2026 (+52k€)

- ***Les charges financières***

Les intérêts de la dette sont en régression compte tenu de la structure de la dette et d'un encours de dette en diminution (-15%), soit -130k€. Compte tenu des délais de perception des subventions, le recours à une ligne de trésorerie sera encore nécessaire en 2026. Son coût s'établira autour de 60k€.

- ***Les autres dépenses de fonctionnement***

Les autres charges de gestion courante représentent 13% des dépenses de fonctionnement. Elles progresseront de 4% par rapport au budget primitif 2025. Les subventions versées aux associations culturelles et sportives sont reconduites.

La participation au SIEM est revalorisée de 2% pour tenir compte des hausses réglementaires impactant les salaires, soit 513 000€. La contribution au SDIS progresserait de 2%, soit 530 000€.

La subvention au CCAS est maintenue au niveau du budget primitif 2025 pour tenir compte de l'augmentation des charges et du risque de diminution de financement des partenaires dans le contexte budgétaire actuel. Elle s'élève à 1,9 M€. Comme en 2025, elle sera ajustée en fin d'année pour intégrer les recettes perçues en cours d'exercice.

A ces principales dépenses réelles s'ajoutent :

- Des opérations d'ordre pour 5 171 k€
- 20 000€ pour des dépenses exceptionnelles (régularisations comptables)
- 3 000€ pour l'ajustement des provisions.

1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues pour **37 936 00 €** :

	BP + BS + DMs 2025	BP 2026
70-Produits des services	964 000 €	901 000 €
73-Impôts et taxes	20 258 969 €	19 885 000 €
74-Dotations et participations	17 111 600 €	16 717 000 €
75-Autres produits de gestion courante	265 380 €	126 000 €
76-Produits financiers	52 620 €	52 000 €
77-Produits exceptionnels	20 000 €	20 000€
013-Atténuation de charges	335 000 €	235 000€
Recettes réelles de fonctionnement	39 007 569 €	37 936 000 €

- **Les impôts et taxes**

Les impôts et taxes représentent 52% des recettes de fonctionnement et progresseraient de 1,4% par rapport au budget primitif 2025. En 2025, la Commune a en effet perçu des rôles supplémentaires d'impôts foncier pour 726 k€, recettes qui par leur nature exceptionnelle, ne sont pas inscrites pour 2026.

Dans l'attente de la notification des bases fiscales 2026, l'hypothèse retenue est une revalorisation des bases fiscales de **1,3%** (+1% de progression des valeurs locatives et +0,3% d'augmentation des bases nominales).

Les autres recettes fiscales sont reconduites :

- Attribution de compensation reversée par l'agglomération (7 365k€) ;
- Droits de mutation (160 k€) ;
- Taxe sur l'électricité (331 k€) ;
- Taxe locale sur la publicité extérieure (110k€) ;

La dotation de solidarité communautaire (DSC) est estimée prudemment à 340 k€ (-34k€). Il en est de même pour le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) à 97 k€ (-20k€)

- **Les dotations et participations**

Les dotations et participations représentent 44% des recettes de fonctionnement, soit 16,7 M€.

L'absence de loi de finances ne permet pas d'affiner les hypothèses présentées lors du Rapport d'orientations budgétaires concernant le montant de la DGF et des compensations fiscales, les hypothèses sont reconduites pour le budget primitif.

L'incertitude concernant la baisse de 25% de la compensation fiscale afférente à l'abattement de 50 % des valeurs locatives des établissements industriels prévu dans le projet de loi de finances pour 2026 (dont le coût est estimé entre 2,1 et 2,3 M€ pour la Ville) perdurent.

Les coupes budgétaires dans les crédits d'intervention des ministères (fin des emplois aidés, politique de la Ville, ...) confirment la nécessité de maintenir des hypothèses prudentes quant aux subventions attendues pour 2026.

- **Les autres produits de fonctionnement**

Les autres produits de fonctionnement représentent 4 % des recettes de fonctionnement. Il s'agit :

- Des produits du service et du domaine estimés prudemment à 901k€ (-6%) ;
- Des autres produits de gestion courante stable par rapport au BP 2025 ;
- Des produits financiers dont le montant est reconduit ;
- Les remboursements de charges de personnels estimés prudemment à 235k€, en raison du changement de règles d'indemnisation de la nouvelle assurance ;
- Des produits exceptionnels (régularisations comptables) pour 20k€.

A ces recettes réelles s'ajoutent des opérations d'ordre pour 100k€.

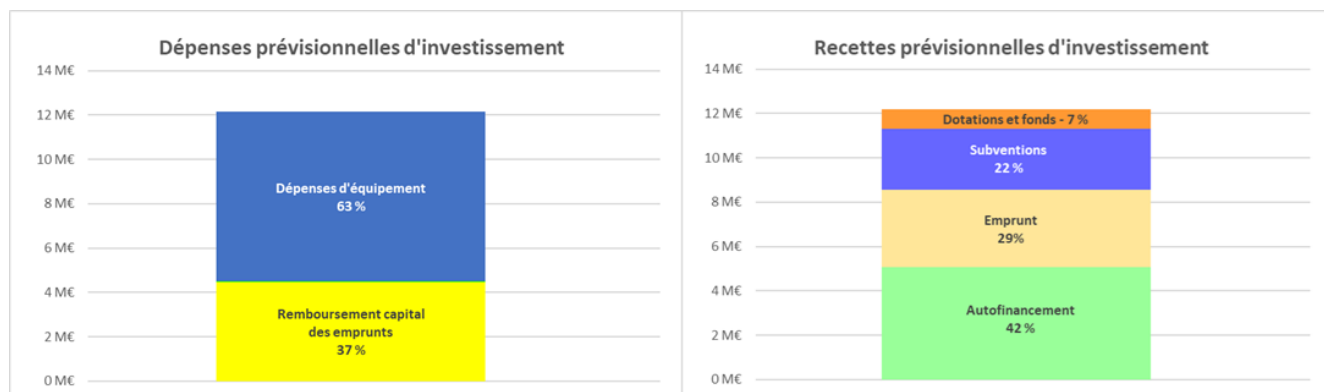
1.3 La capacité d'autofinancement

	BP 2026
Dépenses réelles	32 862 000 €
Recettes réelles	37 936 000 €
Capacité d'Autofinancement brute	5 074 000 €
Capital remboursé de l'exercice	4 474 000 €
Capacité d'Autofinancement nette	600 000 €

La capacité d'autofinancement prévisionnelle de la Ville s'établit à **600 k€** au Budget 2026.

2 Les prévisions budgétaires 2026 – la section d'investissement

La balance du budget d'investissement s'établit à **13 274 000 €**.



2.1 Les recettes d'investissement

En 2026, les recettes réelles d'investissement sont prévues pour **7 103 000 €** :

- Des dotations et fonds divers pour 873 k€, soit 803k€ de FCTVA et 70k€ de taxe d'aménagement
- Des subventions d'investissement pour 2,73 M€ dont 1,1 M€ perçu dans le cadre du PNRU2. Seules les subventions notifiées ont été inscrites.
- Le recours à l'emprunt pour 3 500 000€. Il s'agit d'un montant dit « plafond » qui sera revu au cours de l'année 2026 en fonction des besoins réels.
- Aucune cession d'actif n'est prévue au stade du budget primitif

Le financement des dépenses d'investissements est complété par l'autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement pour 5,17 M€.

2.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont prévues pour **12 174 000 €** :

- 7 675 k€ de dépenses d'équipement, détaillées par opérations budgétaires ci-dessous
- 4 474 k€ pour le remboursement du capital de la dette
- 25k€ de subvention d'investissement

Elles sont complétées par des opérations d'ordre, sans incidence financière pour 1,1 M€.

▪ Les dépenses d'équipement :

Dépenses réelles d'investissement par opération	BP 2026
10005 - PPP éclairage vidéocommunication	221 000,00 €
10016 - Travaux chauffage bâtiments communaux	188 000,00 €
10021 - PNRU2 – Déconstruction Cerfs-volants	300 000,00 €
10025 - PNRU2 – Promenade des Tilleuls et ses abords	1 300 000,00 €
10026 - Travaux Centre de loisirs l'Éléphant	315 000,00 €
10028 - Amélioration du cadre de vie	773 000,00 €
10033 - Équipements sportifs	713 000,00 €
10035 - Équipements autres bâtiments communaux	260 000,00 €
10037 - Création d'un réseau de chaleur urbain	74 000,00 €
10039 - Extension groupe scolaire Coluche	771 000,00 €
10040 - PNRU2 – Voiries structurantes	2 405 000,00 €
10042 - Amélioration et équipements des bâtiments scolaires, périscolaires et petite enfance	320 000,00 €
10043 - Accompagnement à la transition écologique	35 000,00 €
Total	7 675 000,00 €
Subventions d'équipement versées	25 000,00 €
Total général	7 700 000,00 €

Les autorisations de programme avec crédits de paiement sont annexées au présent rapport.

3 La gestion de la dette

3.1 Le ratio de désendettement

La capacité de désendettement est un ratio d'analyse financière des collectivités locales qui mesure le rapport entre l'épargne nette et la dette, la première finançant la seconde. Elle se calcule comme l'encours de la dette par rapport à l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement).

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. On considère généralement que le seuil critique de la capacité de remboursement se situe à 11-12 ans.

	2026
Dette au 01/01/2026	37 564 k€
CAF Brute	5 074 k€
Ratio de désendettement	7,4

Le ratio prévisionnel pour 2026 est de 7,4 années.

3.2 L'encours de dette

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours s'élèvera à 37,56M€. Fin 2026, après la réalisation d'un nouvel emprunt de 3,5M€, l'encours de dette de la Ville devrait s'établir autour de 36,6M€.

Caractéristiques de la dette au 01/01/2026			
Encours	37 564 185,55	Nombre d'emprunts	26
Taux actuariel	2,06%	Taux moyen de l'exercice	1,95%
Charges financières en 2026			
Annuité	5 130 397,41	Amortissement	4 414 270,86
Intérêts emprunts	716 126,55	ICNE	107 468,94

3.3 La structure de l'encours de dette

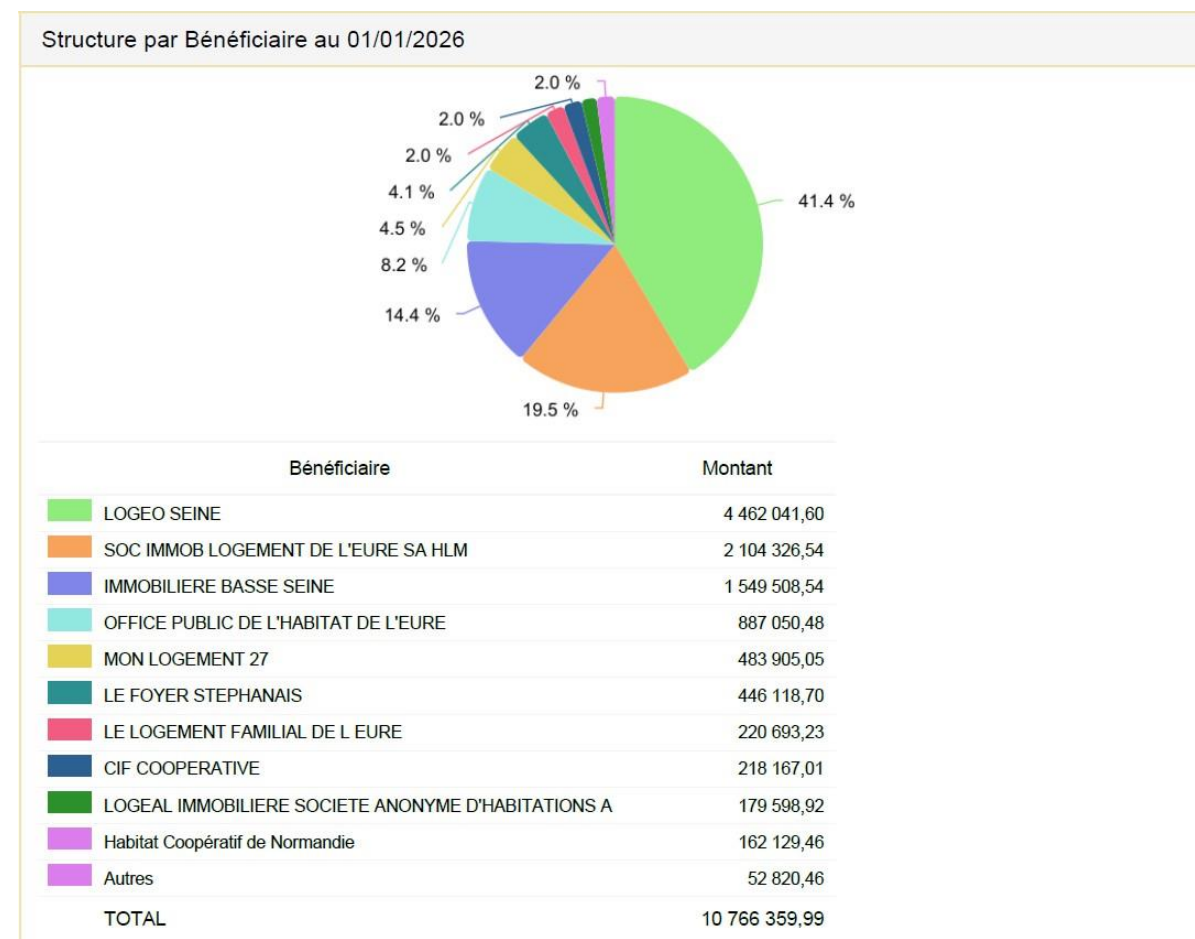
	Fixes	Variables	Total
Encours	34 621 271,83	2 942 913,72	37 564 185,55
%	92,17%	7,83%	100%
Durée de vie moyenne	6 ans, 4 mois	6 ans, 6 mois	6 ans, 4 mois
Duration	6 ans, 1 mois	6 ans, 1 mois	6 ans, 1 mois
Nombre d'emprunts	20	6	26
Taux actuariel	2,01%	2,63%	2,06%

3.4 La dette garantie

Caractéristiques de la dette au 01/01/2026			
Encours	10 766 359,99	Nombre d'emprunts	136
Taux actuariel	2,37%	Taux moyen de l'exercice	2,22%

La totalité des prêts garantis sont classés 1A selon la charte Gissler.

	Fixes	Variables	Total
Encours	588 324,81	10 178 035,18	10 766 359,99
%	5,46%	94,54%	100%
Durée de vie moyenne	11 ans, 7 mois	18 ans, 10 mois	18 ans, 5 mois
Duration	11 ans, 3 mois	13 ans, 11 mois	13 ans, 9 mois
Nombre d'emprunts	11	125	136
Taux actuariel	1,13%	2,44%	2,37%



4 Annexes

4.1 État prévisionnel du personnel au 01/01/2026

	Emplois budgétaires*	Effectifs pourvus Agents titulaires*	Effectifs pourvus Agents non titulaires*
Emplois fonctionnels	1	1	
Filière administrative	73	40	21
Filière technique	106	63	30
Filière sociale	16	10	2
Filière médico-sociale	27	13	11
Filière sportive	14	8	3
Filière culturelle	7	6	
Filière animation	81	57	11
Filière police	16	14	
Total	341	212	78

* arrondi à l'unité la plus proche

4.2 Les autorisations de programme avec crédits de paiement

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Millésime	Opération	Libellé du Programme	Montant des Autorisations de Programme (AP)	Montant des Crédits de Paiements (CP)			
				Réalizations antérieures (avant 2025)	CP ouverts au titre de l'exercice 2025	2026	Reste à financer au-delà de 2026
2011	10005	PPP ÉCLAIRAGE PUBLIC VIDEOCOMMUNICATION	12 149 599,09	11 068 099,09	860 500,00	221 000,00	
2017	10016	TRAVAUX CHAUFFAGE BÂT COMM	773 000,00	472 881,37	112 116,86	188 000,00	
2018	10021	PNRU2-CERFS-VOLANTS (VICTOR HUGO)	16 400 000,00	15 280 754,74	498 660,03	300 000,00	
2018	10022	PNRU2 - LÉO LAGRANGE	10 986 397,00	10 885 967,26	100 059,10		
2019	10025	PNRU2 - AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS PAYSAGERS	8 227 255,00	4 361 108,40	2 088 925,00	1 300 000,00	477 221,60
2022	10037	ANRU+ - CRÉATION RÉSEAU DE CHALEUR	952 895,94	66 895,94		74 000,00	
2022	10039	EXTENSION GROUPE SCOLAIRE COLUCHE	1 491 986,00	8 202,00	93 218,00	771 000,00	619 566,00
2023	10040	VOIRIES STRUCTURANTES	9 967 180,00	1 524 599,83	2 488 832,00	2 405 000,00	3 548 748,17
2023	10041	TRANSFORMATION DE LA ROTONDE EN CYBERBASE	1 005 000,00	525 363,34	544 636,66		